

Avenant à la convention

Pour l'Etat :

le Ministre de l'Education nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Claude Meisch

Pour l'organisme gestionnaire :

« Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes a.s.b.l. » :

Mme Danielle DE LA GARDELLE



Pour la ville d'Esch-sur-Alzette :

Nom, prénom, titre :

Nom, prénom, titre :
Bruno CAVALEIRO



Échevin



Ville d'Esch-sur-Alzette

B.P. 145

ESCH

L-4002 Esch-sur-Alzette

Nom, prénom, titre :



Nom, prénom, titre :

conviennent d'un commun accord de modifier la convention 2023 comme suit :

Article unique

Suite aux dispositions prévues à l'article 11 de la convention 2023, celle-ci est reconduite tacitement pour l'année 2024. Seules les données financières sont modifiées conformément au relevé ci-dessous.

DONNEES FINANCIERES

Gestionnaire : Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes
a.s.b.l.

Service : MJ ESCH

Taux de financement : 50%

Etat :	Masse salariale	Fonctionnement	Total
	324 020	69 156	393 176

Ville/Commune/Syndicat :	Masse salariale	Fonctionnement	Total
Esch-sur-Alzette	324 020	69 156	393 176

ETP conventionnés :

C7	C6	C4	C3	Total
0,00	3,00	3,00	0,00	6,00

Luxembourg, le 30 avril 2024

[Faint watermark or stamp, possibly containing the text "ESCH" and "2024"]